

Capsule historique

L'église de Sainte-Claire et le charnier de son cimetière



Le charnier est un lieu couvert qui sert à déposer le corps de ceux et celles qui décèdent durant l'hiver. Les préposés au cimetière attendent que le sol dégèle pour pouvoir creuser les tombes et inhumer les cercueils en attente.

Celui de Sainte-Claire est particulier. Cet ouvrage octogone en pierre chapeauté d'une croix est unique en Bellechasse. On y accède par une porte qui fait face au cimetière, mais une petite rue à l'ouest en bordure de la rivière des Etchemins permet de bien le voir.

L'église de Sainte-Claire est bâtie au temps des seigneuries, entre 1825 et 1827, par l'entrepreneur François Audet, d'après les plans de l'architecte Thomas Baillairgé et de l'abbé Jérôme Demers. Le plan au sol forme une croix latine. L'église comprend un transept, et dans l'axe de la nef, elle est dotée d'un chœur en saillie et d'une abside à chevet plat.

Le territoire de la paroisse Sainte-Claire fut seigneurial avant sa constitution en municipalité. Avant d'être gérée par Gabriel-Elzéar Taschereau qui hérite de la seigneurie et y installe les premiers colons-censitaires en 1786, la seigneurie appartient au célèbre explorateur Louis Joliette depuis 1697. Trop occupé ailleurs, à explorer et à commercer, le découvreur du Mississippi n'entreprend aucune activité coloniale dans la seigneurie qui porte son nom, contrevenant ainsi aux règles établies par l'intendant Talon. Il faut attendre l'après-Conquête pour que le seigneur Taschereau s'acquitte de cette tâche à la fin du 18^e siècle.